

Inventer l'urbanité : régénération, revitalisation, colonisation

Thèmes et problématiques de la session
Événement de lancement français, le 3 février 2009, à la Cité de l'architecture et du patrimoine

Pascal Amphoux

architecte-urbaniste à Lausanne, professeur à l'ENSA Nantes
chercheur au Cresson (ENSA Grenoble), membre du conseil scientifique d'Europan Europe

On m'a demandé de vous parler du thème de la session. Vous savez qu'Europan revient sans cesse sur ses mêmes thèmes puisque Europar a aujourd'hui une génération : depuis 20 ans, 25 ans, ces thèmes perdurent... et évoluent en même temps. Pour ce qui est de la "perdurance", je pense que tout le monde connaît un peu la situation. Il y a des leitmotivs dans Europar, qui sont des questions, comme celle de l'espace public ou celle de l'articulation entre l'échelle architecturale et l'échelle urbaine. Il y a 20 ans, c'était très novateur, aujourd'hui c'est entré dans les mœurs. Mais cela reste et demeure une des dimensions essentielles d'Europar et une des manières de projeter dans le cadre ou le contexte d'Europar. Il y a aussi la question des temporalités. Et celle de la ville durable, apparue il y a quelques années. Autant de thèmes et de façons de faire qu'Europar a contribué à lancer et qui aujourd'hui entrent dans les mœurs.

Mais comment les faire évoluer ? C'est le problème qui se pose à nous, au Conseil scientifique, chaque année. Comment nommer une session, comment désigner les situations proposées par les villes ? Comment redire la même chose (pour assurer la continuité et l'esprit du concours) et pourtant le dire autrement (pour assurer sa dynamique et son évolutivité) ? Cette année, c'est le titre « Inventer l'urbanité » qui est sorti – en toute simplicité ! Avec son sous-titre : régénération, revitalisation, colonisation – j'aurais envie d'ajouter "en toute complexité" !

L'urbanité prise au mot

Comme cet exposé introductif doit jouer le jeu d'une réflexion théorique, puisque l'on passera ensuite à la présentation des sites et des thématiques concrètes avec Xavier Bonnaud (cette hybridation aussi fait l'esprit d'Europar), je me suis dit que j'allais prendre les choses au mot, et qu'il était intéressant peut-être de déployer le sens du titre principal : « Inventer l'urbanité ».

Et d'abord le mot ***inventer***. Ce mot doit être renvoyé à son étymologie latine *invenire*. Inventer, l'invention, c'est « venir dans ». C'est l'idée de rencontre. Je crois que c'est extrêmement important. Anne Vigne a rappelé tout à l'heure que nous souhaitons que les équipes soient pluridisciplinaires. Tout à fait. Je crois que l'invention, c'est ne pas croire que la création se fait *ex nihilo*, mais qu'elle relève d'une expérience qui est bien de l'ordre de la rencontre, et peut être d'abord de la rencontre entre des disciplines différentes. Donc c'est très bien si vous êtes jeunes architectes et que vous vous inscrivez à Europar. Mais c'est encore mieux si dans votre équipe il y a des gens qui relèvent plutôt des disciplines de l'urbanisme ou du paysagisme, tout en restant dans le champ de la conception. Et peut être encore mieux si vous arrivez à associer et à impliquer des gens qui sont de disciplines totalement différentes, de la littérature, de la modélisation ou du cinéma peu importe. Car c'est de la confrontation de ces disciplines, de la capacité à travailler avec des gens qui oeuvrent plus du côté de la recherche ou de la formalisation conceptuelle, que, peut être, le projet va pouvoir être reformulé de manière inédite et que, peut-être encore, va surgir de la nouveauté. C'est le premier point : l'idée de l'invention comme rencontre.

Le deuxième évidemment, c'est celui d'**urbanité**. Et quand on dit « inventer l'urbanité », cela suppose – et c'est quelque chose qui me semble assez heureux dans ce titre – que l'urbanité n'est pas donnée, qu'elle n'est jamais acquise. Elle va toujours devoir être inventée, ré-inventée, elle va toujours devoir s'inventer, se réinventer. Par conséquent, sa définition est toujours inachevée – et c'est précisément pourquoi nous, Européen, pouvons nous permettre de lui apporter de nouvelles connotations, en enrichir et réactualiser le sens précieux, par ailleurs aujourd'hui tellement souvent bafoué. Comment ?

C'est le moment de vous donner le plan de cet exposé. Je prendrai trois temps : je ferai d'abord une brève allusion à la définition originelle de la notion d'urbanité, qui est la définition des Lumières et qui je crois, reste heureusement latente dans l'usage contemporain du mot et même encore opératoire dans certaines situations de projet ; puis j'évoquerai les définitions plus récentes proposées par trois auteurs (de disciplines justement très différentes), pour finalement mettre en perspective les trois mots-clés du sous-titre, la colonisation, la revitalisation et la régénération – dont la série constitue peut-être (ce sera l'idée soutenue) une nouvelle façon de décliner cette notion d'urbanité.

L'urbanité des Lumières ***Aux origines de la notion***

D'abord la définition positive et originelle de la notion d'urbanité. Je pense qu'il est bon de rappeler qu'avant de désigner des situations spatiales, l'urbanité désigne des règles de convenance. Elle désigne donc quelque chose qui relève de l'ordre de la sociabilité. Ce sens premier, qui est lié au développement de la philosophie des Lumières, apparaît dans une société dominée par des rapports de classe, où s'inventent des règles de convenance - d'ordre verbal, d'ordre vestimentaire, d'ordre comportemental - qui permettent de gérer le rapport à l'autre. On est dans une société classique au sens d'une société de classe. Il y a toujours des rapports de domination, des classes sociales contrastées, des systèmes d'exploitation, etc. – que ce soit dans la société de Cour du 17^{ème} -18^{ème} ou dans la société bourgeoise du 19^{ème} siècle. Et l'on construit ces règles de convenance, pour qu'en même temps que s'invente l'espace public s'inventent des façons de se comporter, qui font que je reste correct et poli face à n'importe quel individu (même s'il appartient à une autre classe sociale), qui font que je reste (par principe) ouvert et tolérant devant celui que je ne connais pas, qui font que je considère l'autre (quel qu'il soit) comme une personne à part entière. Les fameux mots **Egalité, Fraternité, Liberté** de la Révolution française sont évidemment le symbole de ces règles de convenance : je considère l'autre comme mon semblable, comme mon frère et comme quelqu'un qui a droit d'opinion et liberté d'expression (dont l'individualité est par principe émancipée). C'est très important, car ce sens là reste latent dans tous nos usages du mot *urbanité*.

Cela étant, il est vrai que ce sens premier renvoie en même temps à un certain type d'espace. Mais ce n'en est qu'une conséquence. Et c'est en tant que révélateur, que miroir ou reflet de la structure sociale et sociétale, que l'urbanité va désigner, sens second, un certain type de structure architecturale ou d'organisation de l'espace – urbain. En l'occurrence, au 18^{ème}, au 19^{ème} et au moins dans la première moitié du 20^{ème} siècle, les espaces urbains sont hiérarchisés, concentrés et denses. Ils s'inscrivent "naturellement" dans la tradition, morphologique, de cette ville-là, historiquement constituée. Et ces formes spatiales sont l'exact reflet de formes sociales dans lesquelles on retrouve à la fois hiérarchie sociale, concentration du pouvoir et "densité" du contrôle social (que rendent justement possibles ces règles de convenance).

Je crois que ce n'est pas simplement une forme de discours élégante que de faire ce rappel sémantique de manière un peu péremptoire, parce que très concrètement, aujourd'hui encore, « hiérarchiser », « concentrer », « densifier » sont des mots d'ordre classiques, vis-à-vis desquels il faut certes être critique dans beaucoup de situations contemporaines où ils paraîtront désuets ou irritants, mais qui peuvent rester valables dans certains espaces de la ville constituée et toucher certains sites ou parties de sites mis au concours.

L'urbanité des années 90

Trois définitions contemporaines

Deuxième point, trois définitions plus récentes, trois auteurs différents : un architecte, un sociologue, un géographe. Vous les connaissez peut être, ils se nomment respectivement : Andreas Feldtkeller, Richard Sennett et Augustin Berque. Ils ont proposé dans les années 90 des définitions diverses qui me semblent pouvoir être opératoires dans un deuxième type d'espaces, que j'appellerai rapidement "les espaces de la modernité". Ces trois auteurs partagent, dans ces années 90, un même souci et un même mythe, ou une même idéologie, celle de l'urbanité perdue, l'urbanité des Lumières justement. La ville s'étend, les formes s'uniformisent, les rapports sociaux se codifient ou se contractualisent, et la prégnance des rapports de classe tend à s'estomper au profit d'autres formes de sociabilité. Conséquence : l'urbanité et les règles de convenance qui reposaient sur la nécessité de compenser l'injustice du rapport de classe sont en perte de vitesse et laissent apparaître les phénomènes de vandalisme ou d'incivilités. Du coup la notion doit évoluer et des définitions différentes apparaissent.

Une définition plutôt culturelle de la part de Feldtkeller : l'urbanité, c'est désormais *la densité culturelle d'une ville*, et, en même temps, c'est *son potentiel d'appropriation*. "Densité culturelle" : un espace restreint dans lequel se concentre une diversité culturelle, une diversité ethnique, une diversité politique. "Potentiel d'appropriation" : ce que l'individu peut s'approprier de la ville, c'est-à-dire ce qui appartient à tout le monde et qui pourtant n'appartient à personne. Voyez cette réflexion. En même temps, Feldtkeller ajoute : il y a estompement des rapports de classe mais il y a montée des rapports ethniques, des différences culturelles. C'est donc cette différence culturelle qu'il s'agit de promouvoir. D'où un double enjeu de projet, qui là aussi peut avoir sa pertinence dans certains contextes : *redonner de la diversité et de la densité spatiales* qui soient le reflet de ces nouvelles formes de sociabilités ; réfléchir, dans des espaces distendus, à la manière de donner une identité ou une singularité à des espaces plus restreints pour autoriser une telle densité d'échanges ; et inventer des principes topologiques, des règles d'appropriation, des règles d'urbanisme ou des règles d'usage, par exemple au niveau d'une réglementation de quartier, qui vont favoriser une telle densité et faciliter la rencontre entre des cultures qui sont étrangères les unes aux autres.

La deuxième définition passe moins par la culture que par le rapport sensible et social. Elle est proposée par Richard Sennett, sociologue et philosophe bien connu des gens qui ont travaillé la question de l'espace public, et qui définit l'urbanité comme *une production sensible de différences spatiales et de différences sociales*. Sennett part de l'idée de *perte de vue*. Il dit : la ville moderne, la ville d'après la ville constituée, est une ville qui se pratique et s'étend "à perte de vue". Avec, il faut insister sur ce point, un double sens. La perte de vue, c'est évidemment l'étalement urbain, la ville qui s'étend et qui prolifère, la *cità* qui *diffusa*, la nappe qui se répand... ; mais c'est aussi la façade aveugle, l'architecture qui devient virtuelle, les bâtiments qui deviennent transparents, dénués de sens et absolument normés (techniquement, socialement, etc.). Et en même temps il dit : c'est la ville "où l'on a perdu la vue", où c'est cette fois l'individu qui devient transparent, l'autre qui devient invisible, insaisissable, absolument conforme – exactement comme les bâtiments qui étaient à l'instant transparents, dénués de sens, absolument normalisés. D'un côté on a tendance à produire des espaces de plus en plus monotones, de l'autre à produire des citadins de plus en plus passifs. Et il y a une espèce d'indifférence généralisée qui s'installe dans la ville moderne, qui est à la fois une indifférence au lieu, du point de vue perceptif, et une indifférence à l'autre, du point de vue de la considération de l'être social. D'où son plaidoyer pour « *redonner la vue* ». Je trouve que c'est un mot d'ordre qui, là aussi, peut faire règle et enjeu de projet. Pour nous architectes, ça va vouloir dire : redonner de l'échelle dans la ville étale ; ça va vouloir dire : retravailler les échelles, retravailler les limites, retravailler le rapport à l'autre (en soignant par exemple le rapport public-privé).

Enfin Augustin Berque, le géographe, va définir la notion d'urbanité comme *une relation d'adéquation signifiante entre une forme spatiale et une forme sociale*. L'entrée est cette fois plutôt sémantique : elle touche à la façon dont la ville se symbolise. La perte d'urbanité d'aujourd'hui, pour cet auteur, c'est une ville qui ne parvient plus à se symboliser – une ville dans laquelle les formes architecturales ou urbaines produites ne symbolisent plus l'ordre social ou le système de relations sociales, une ville à "perte de sens" pourrait-on dire. D'où la formulation possible d'un troisième enjeu de projet : *redonner du sens*. Ce que je traduirais par : retrouver ou réinventer ce que j'appelle – et c'est vraiment là une activité que je souhaiterais voir se développer dans European – des *motifs d'urbanisation*, en jouant sur le double sens du mot motif : créer des formes spatiales qui soient en même temps des mobiles d'action dans l'espace diffus, peu dense, de la sub-urbanité. Il n'y a aucune raison pour laisser l'étalement urbain sans forme. Il y a des formes qui peuvent être données, ou plus précisément *motivées*, par un certain rapport au paysage ou par un certain mode d'habiter. Ce n'est pas vrai que les modes d'habiter sont semblables dans tous les espaces de cités peu denses. Donc comment faire ? Quel motif d'urbanisation retrouver pour à la fois donner une forme à la structuration de l'espace et en même temps motiver un certain type de comportement, un certain type de rapport au paysage, un certain type de rapport social à l'autre, à mon voisin – un certain type de mobilité aussi, puisque ce thème va être très récurrent ?

Je m'arrête là dessus pour vous dire que ces trois thèmes : réintroduire de la différence, redonner de la vue, refonder du sens et de la valeur symbolique entre la forme que vous proposez et les usages qui sont attendus, ce sont trois moyens d'inventer de l'urbanité – dans certains contextes. Là encore, il ne s'agit pas de dire que ces enjeux doivent être systématiquement appliqués tels quels, mais, suivant les situations, ils peuvent effectivement trouver leur pertinence.

L'urbanité de demain ***Trois enjeux pour European***

J'en arrive maintenant à la troisième partie, qui est évidemment celle qui nous intéresse le plus puisqu'elle va nous permettre de décliner nos trois sous-thèmes, « colonisation », « revitalisation », « régénération ». La volonté profonde qui a animé la convocation de ces trois mots est peut être de rechercher les fondements nouveaux d'une ville qui soit plus "ville nature" que « ville constituée » ou « ville moderne », et d'essayer de rechercher les fondements de cette urbanité nouvelle, non plus dans la réinterprétation des critères d'une urbanité perdue – qui était la position des années 90 et des penseurs que je viens de citer –, mais dans la *reformulation transversale et dynamique* d'une urbanité nouvelle.

J'insiste sur ce mot dynamique. Si je pense que ces trois termes – colonisation, revitalisation, régénération – sont capables de décliner une forme d'urbanité nouvelle, c'est parce qu'ils indiquent des dynamiques de projet plus que des thématiques d'analyse. Certes chacun va renvoyer grosso modo, à trois types de situations classiques : des sites dans lesquels il s'agit de promouvoir des *extensions urbaines* nouvelles, des sites dans lesquels il s'agit de réinvestir des centres ou des *fragments historiques constitués* de la ville ancienne, et des sites qui relèvent peu ou prou de cet entre-deux de l'*espace suburbain* ou de la ville diffuse. Ça, ce sont les thèmes classiques d'European – on a très souvent classé les sites comme cela et c'est un moyen nécessaire puisque le rôle de ces distinctions est aussi, très pragmatiquement, d'identifier de manière simple et partageable par tout le monde des familles pour les débats européens, et de regrouper, avec parfois un certain arbitraire, des sites dont les problématiques dominantes se ressemblent, pour créer des événements, animer des ateliers et rapprocher des villes qui a priori n'ont rien à voir ensemble puisqu'elles appartiennent à des régions d'Europe parfois très opposées. Ici les trois termes renvoient effectivement à ces situations, mais en même temps elles induisent plutôt une dynamique de projet.

Dire que l'on va *coloniser* un espace, cela suppose que l'on est face à un espace vierge, ou du moins que l'on considère comme tel, et qu'il va donc s'agir de *ménager* (c'est la question de la ville "nouvelle"). Dire que l'on va *revitaliser* un espace, cela suppose que cet espace soit mort, ou du moins que l'on considère qu'il a "vécu" et, par conséquent, il va s'agir de le *ressusciter* ou de le faire revivre – en tenant compte, évidemment, de son passé (c'est la question de la ville « constituée » ou plus précisément de sa dynamique constitutive). Dire enfin qu'on va essayer de *régénérer* un espace urbain, cela suppose un espace lâche, qui a changé de genre, qui par exemple est passé d'un état agricole à un état suburbain, mais cela suppose surtout des qualités latentes, qu'il s'agit de *révéler*. Trois attitudes donc : ménager, ressusciter, révéler. C'est une déclinaison. Et elle me semble renvoyer aussi à trois dimensions caractérisant peut-être chacun des sous-thèmes : la dimension programmatique et environnementale (pour ce qui touche la colonisation), la dimension vitale et sociale (pour ce qui touche la revitalisation), la dimension plus générative et paysagère (pour la régénération). Ça ne veut pas dire qu'une des dimensions n'apparaît pas dans un autre sous-thème, mais qu'il y a des dominantes, qui à leur tour me semblent pouvoir être déclinées et renvoyées à des champs d'action et à des mutations des pratiques contemporaines de projet, auxquelles European voudrait contribuer.

Pour la colonisation, je dirai que si l'on cherche à ménager des extensions urbaines nouvelles, la question dominante est celle de la gestion d'un tel territoire – et d'une modification des façons de gérer un territoire vierge justement. L'enjeu à ce niveau est, de mon point de vue, de passer *de la logique économique* ancienne, celle de l'exploitation du sol, du rendement, de l'efficacité, de la gestion des flux, de l'efficacité des transports ou de la minimalisation des ruptures de charge, à *la logique éco-énergétique*, dans laquelle il faut développer d'innombrables réflexions. Vous avez choisi un site de ce type, dans lequel on vous demande de créer de nouvelles entités sur des territoires vierges ? : Il faut absolument que vous soyez performants de ce point de vue. Travaillez la performance énergétique, complétez les bilans énergétiques, attaquez-vous à la question du recyclage et des bilans carbone, reformulez les questions de la multi-modalité et de la mobilité douce... Placez la barre très haut du point de vue calcul, mais en même temps n'abordez pas ces questions en termes seulement techniques. European attend, sur ce champ précis de la *gestion éco-énergétique* de fragments territoriaux, de véritables utopies (autonomisation de systèmes énergétiques, agro-alimentaires, intermodaux...), qui aillent au-delà des demandes convenues du développement durable.

Du côté de la revitalisation, je dirais que le champ d'action majeur est moins celui d'une gestion territoriale de la mobilité des hommes, des matières ou de l'énergie, que celui d'une patrimonialisation. Mais, là aussi, l'enjeu est d'assurer la mutation d'une *logique de protection* du patrimoine (classement, restauration, voire reconstitution, mais également - et l'on connaît bien cela - muséification et évacuation de l'usage ordinaire qui peut mener à des situations d'anti-urbanité) à une *logique de revitalisation* du patrimoine. Il y a des réponses attendues sur ce champ-là, qui reposent la question de la réhabilitation et de la reconversion en des termes nouveaux : non pas la réhabilitation emblématique du monument historique ou du quartier UNESCO, mais au contraire celle d'un patrimoine "ordinaire", qui tient autant à la vitalité de son activité qu'à la matérialité de son architecture. Qu'est ce que cette *réhabilitation ordinaire* ? Comment peut-on la prendre en compte et l'insuffler dans nos projets d'urbanité, sans qu'elle soit exclusivement déterminée par des questions de rentabilité ? Dans cette perspective, je dirais : travaillez la résonance entre la façon de faire le projet architectural et la façon d'énoncer ou de faire évoluer le programme, travaillez ce que j'appelle parfois la "maîtrise d'usage" qui, se différenciant à la fois de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage, désigne l'art d'impliquer les acteurs dans le processus de projet, l'art de faire "réciter le lieu" par ses usagers et de faire monter un programme à partir de ce récit intime du lieu plutôt qu'à partir des seules indications chiffrées d'un programme standardisé. Il y a derrière ces techniques encore balbutiantes de "*patrimonialisation ordinaire*" un mode de singularisation des projets – une autre attente d'European. Il faut absolument que les projets se singularisent suivant les villes et les cultures auxquelles ils s'adressent – et ceci ne peut se faire qu'en fonction d'un rapport précis entre l'usage et la forme.

Troisième registre enfin, celui moins de la mobilité ou de la patrimonialité que de la naturalité dans les situations de régénération – avec une attention et une recherche à développer sur la question de l'espace « de réserve ». Là aussi, mon plaidoyer porte sur la mutation attendue des pratiques : passer de la "*logique d'externalisation*" de la nature – schématiquement on peut considérer que dans l'histoire de la gestion de ces réserves, la nature a toujours été rejetée plus loin de la ville à mesure que le centre-ville s'accroissait (qu'il s'agisse de la cité-jardin, du parc de loisir, des bois ou des forêts et même des réserves naturelles) –, à une "*logique d'internalisation*" – par laquelle il s'agit aujourd'hui d'apprendre à internaliser, littéralement, les éléments de nature, de vide ou d'espace libre, dans les espaces bâtis, dans les espaces plus denses, dans les espaces qui sont occupés. Je vois là une troisième attente pour European. Dans les services d'espaces verts des villes européennes, depuis un certain nombre d'années, des politiques dites d'"entretien différencié" ont été promues, ce qui signifie que l'on gère son patrimoine végétal de manière différenciée : beaucoup d'argent à certains endroits, beaucoup moins à d'autres où l'on va laisser un recrû naturel se développer, etc. Je crois qu'il y a un gros enjeu à transposer cette philosophie non seulement aux espaces verts, mais aussi aux espaces bâtis, non seulement à l'échelle d'une ville, mais aussi à l'échelle de projets urbains territoriaux plus importants.

*

Je finirai en disant que ces thèmes, mobilité, patrimonialité et naturalité, sont peut-être les moyens, à travers la déclinaison des trois dynamiques initiales, de renouveler la définition de l'urbanité, en mettant en œuvre ce qu'on pourrait appeler une *écologie du projet*. Non pas un projet *écologique*, au sens disciplinaire du terme (bien sûr il faut être écologique), mais une *écologie* du projet, au sens formel.

Pragmatiquement, cela sous-entend que, quelle que soit l'échelle du territoire sur lequel vous intervenez, vos projets soient capables d'articuler de manière inédite les trois dynamiques (colonisation, revitalisation, régénération), les trois villes (nouvelle, constituée, nature), les trois dimensions (environnementale, sociale et paysagère) et les trois champs d'action (gestion éco-énergétique, réhabilitation ordinaire, internalisation naturelle) que nous avons distingués, dans un jeu d'homologies successives. Plus fondamentalement, cela sous-entend que vos projets montrent que l'urbanité de demain, ainsi renouvelée, ne peut être pensée qu'en inventant des modes d'interaction inédits, singuliers et transversaux, entre les questions de mobilité, les questions de patrimonialité et les questions de naturalité.